

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2017

PRESENTS : Patrick MEIFFREN, Éloïse CHARIOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Marie Délhia DEJEAN, Maryse BEYRIERE, Patrick BERRON, Claudine MAGOT, Jean-François DARTIGUES, Henri SABAROT, Bernard LAGARDERE, Fabrice GARCIA, Corinne CHARRIER, Carole PIVOTEAU, Florent LAGUNE, Jenny PEREIRA.
EXCUSES : Florence DARRACQ (pouvoir à Patrick MEIFFREN) ; Corinne COCUREAU-LAFOREST (pouvoir à Maryse BEYRIERE) ; Pierre JACOB (pouvoir à Henri SABAROT).

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu de la séance du 27/VI/17 - Aucune observation.

Compte rendu des décisions du maire

a) dépenses pour lesquelles les crédits budgétaires étaient suffisants, telles qu’achat d’un tractopelle et travaux de voirie ; b) conventions d’occupation précaire et attribution d’emplacements.

1. Création de postes

Pérennisation de deux Contrats d’Accompagnement dans l’Emploi (animation Enfance-Jeunesse), qui n’ont pu être renouvelés au 1er septembre 2017, à la suite de directives nationales.

2. Suppression de postes

Il s’agissait de modifier le tableau des emplois, consécutivement à des avancements de grades (ancienneté et valeur professionnelle).

3. Espaces publics

En vue de réduire l’utilisation des produits phytosanitaires sur l’espace public (Grenelle de l’Environnement, choix communal, etc.) la Commune s’engage dans une procédure de gestion différenciée, comprenant un état des lieux des pratiques actuelles, un classement des différents espaces, un choix des méthodes, la mise en place et le suivi. A cette fin, des aides auprès des différents organismes (Département, Agence de l’Eau Adour-Garonne, etc…) seront sollicitées, ainsi que l’assistance du Syndicat Intercommunal d’Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin pour l’accompagnement à l’établissement du plan de gestion différenciée. Il conviendra également d’acquérir les matériels identifiés, ainsi que d’organiser la formation du personnel et la communication.

Il est précisé que l’entretien des trottoirs, devant chez soi, est à la charge des habitants (depuis Napoléon 1er).

4. Linéaire de voirie

Précisions apportées sur le VRD de Super Maubuisson et des Jardins de Lisotte en vue de leur prise en compte lors du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement.

2019, selon les informations recueillies auprès des services de l’Etat.

5. Vente de bois

L’ONF, conformément au plan de gestion, propose chaque année un programme de vente de bois à valider par le Conseil Municipal. Pour 2018, le programme proposé concerne 18 parcelles totalisant 197 ha, dont le produit attendu sera imputé au budget annexe de la Forêt 2018. Les parcelles retenues sont situées à Capdeville, Coutin et Sainte-Hélène.

6. Budget Ville. DM n°1

Modification de certains crédits pour les ajuster à des notifications de subventions, intégrer les reversements des excédents des budgets annexes dus à des cessions foncières, prévoir des études Le Maire fait remarquer que l’emprunt prévisionnel inscrit initialement se trouve complètement éteint grâce aux cessions foncières, en particulier la vente des parcelles loties au Pouch (Les Chevreuils).

7. Lotissement de l’ancienne ZAC. DM n°1

Prise en compte de la vente d’un lot.

8. Lotissement des Chevreuils. DM n°1

Prise en compte de la vente de terrains.

9. Services commerciaux. DM n°1

Il s’agissait d’enregistrer le reversement à la CdC Médoc Atlantique de la taxe de séjour encaissée sur les séjours des Camping et Village Vacances municipaux et le paiement de

10. Services commerciaux. Tarifs 2018

Pour le camping de l’Océan : a) maintien à hauteur de l’an passé des tarifs de location des emplacements du camping municipal ; b) création d’une nouvelle grille tarifaire pour la location de lodges toilés 2 personnes qui seront installés en 2018 ; fixation des périodes d’ouverture.

Pour le village de vacances également, fixation des périodes d’ouverture et maintien des tarifs à hauteur de ceux votés en 2017.

Le maire informe que le chiffre d’affaires du camping pour 2017 avoisine les 900 000 €, à ce jour, ce qui augure d’une recette supérieure à celle réalisée en 2016.

11. Réseau d’eau potable. Etude diagnostique

Les Communes sont tenues d’établir un bilan des installations, d’identifier les dysfonctionnements, de proposer des voies de progrès ou des améliorations, ainsi que de dresser une liste des travaux à réaliser à moyen et long terme.

En conséquence, une étude destinée à améliorer le réseau d’eau et son rendement va être lancée. Les subventions afférentes seront sollicitées.

12. Convention avec le Crédit Agricole. Banque mobile

Dans un objectif de proximité avec ses clients et afin de proposer un service bancaire en zone rurale, le Crédit Agricole d’Aquitaine propose de mettre en place une banque mobile, sous forme d’un véhicule aménagé. Intéressée, Carcans propose un emplacement place des Combattants, chaque jeudi après-midi et chaque vendredi matin, moyennant une redevance symbolique. Une convention doit être signée pour préciser les engagements de chacun.

Questions diverses

• À Maubuisson, un arbre dangereux devait être abattu, tandis que le réengraissement en sable de la plage face à la place du Pôle est mis à l’étude ; au Montaut, des panneaux seront remplacés.

• L’emplacement dédié au coovoturage étant limité, une solution durable est mise à l’étude.

• Le conseil municipal, à l’unanimité, accepte de reporter à une séance ultérieure la proposition de conventionnement avec le GIP Littoral dans le cadre d’une démarche «aménagement durable des stations».



Patrick Meiffren et ses invités écoutent avec plaisir les jeunes interpréter le rôle de Monsieur Loyal en début de réunion.

Samedi 6, la tradition a été respectée de belle façon avec l’intervention des membres du Conseil municipal des jeunes, qui ont introduit la cérémonie et ont montré avec grâce et conviction que l’avenir, même lointain, se présentait bien.

Le maire Patrick Meiffren a ensuite accueilli ses hôtes, la population carcanaise bien sûr, mais aussi Monsieur le sous-préfet, monsieur le député, monsieur le conseiller régional et maire honoraire de Carcans et madame la conseillère départementale, ainsi que les maires et représentants des communes voisines à commencer par ceux de Hourtin et de Lacanau, etc.

Après avoir brossé un point sur la situation au plan national, le maire a résumé les grands traits de l’année écoulée, donc des principales réalisations municipales, avant de dévoiler les projets pour 2018, également tournés vers la qualité de vie dans la commune, puis de consacrer à l’intercommunalité - la Communauté de Communes Médoc Atlantique - la place et le rôle qui leur reviennent. On devine la conclusion : bonne année à tous, à commencer par la France !

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2017

PRESENTS : Patrick MEIFFREN, Éloïse CHARIOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Marie Délhia DEJEAN, Maryse BEYRIERE, Patrick BERRON, Claudine MAGOT, Henri SABAROT, Bernard LAGARDERE, Corinne COCUREAU-LAFOREST, Corinne CHARRIER, Carole PIVOTEAU, Florent LAGUNE, Jenny PEREIRA.

EXCUSES : Jean-François DARTIGUES (pouvoir à Patrick MEIFFREN) ; Pierre JACOB (pouvoir à Henri SABAROT) ; Florence DARRACQ (pouvoir à Christian MARBOEUF) ; Fabrice GARCIA (pouvoir à Jenny PEREIRA).

Ordre du jour

Approbation du procès verbal de la séance du 6 octobre 2017 - Aucune observation.

Compte rendu des décisions du maire

a) dépenses pour lesquelles les crédits budgétaires étaient suffisants, dont sécurité au camping et bris de vitres ; **b)** prolongation et signature de conventions, dont une avec la SPA de Mérignac.

1.Eau potable. Choix du délégataire

Le choix, pour une durée de onze ans, s’est porté sur l’entreprise jugée la plus à même d’apporter les garanties techniques et financières permettant d’assurer la qualité et la continuité du service, soit la société Veolia Eau–Compagnie Générale des Eaux.

2.Assainissement. Choix du délégataire

De la même façon et pour la même durée, le choix s’est porté sur Veolia Eau–Compagnie Générale des Eaux.

3.Tarifs publics

Comme chaque année et sur la base des grilles tarifaires en vigueur, il convenait de réviser les tarifs publics locaux (en augmentation d’environ 2%) et notamment ceux du restaurant scolaire, de la concession du domaine communal (à l’exclusion des foires artisanales et gastronomiques), de la navigation sur le lac, des prêts de biens mobiliers et immobiliers, des photocopies et fax, des mises à disposition de moyens humains ou matériels. A noter que les parts «collectivités locales» de l’eau et de l’assainissement restent inchangées (depuis 2008). L’ensemble des tarifs et des cas particuliers (allègements, exemptions) sont consultables en mairie.

4. CdC Médoc Atlantique. Modifications statutaires

Le Conseil Communautaire de Médoc Atlantique a adopté la modification de ses statuts afin de prendre en considération la compétence obligatoire GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) à compter du 1er janvier 2018, ainsi que des compétences optionnelles nécessaires au maintien de la DGF bonifiée, à savoir : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements

sportifs d’intérêt communautaire ; création et gestion de maisons de services au public ; insertion économique et sociale ; dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

Egalement adoptée, l’extension de certaines compétences facultatives à l’ensemble du périmètre intercommunal, telles que création, aménagement, entretien et gestion des voies et équipements nécessaires à l’itinérance douce (pistes cyclables, circuits de randonnée pédestres et équestres) ; aménagement, promotion, amélioration des services et des conditions d’accueil des ports (Goulée, Port de Richard, Saint-Vivien-de-Médoc, Port de Talais, Port de Neyran, Port aux huîtres au Verdon-sur-Mer) ; contribution au SDIS. Le Conseil approuve.

5. CdC Médoc Atlantique.

En avril 2017, le conseil de Médoc Atlantique avait arrêté les montants des attributions de compensations 2017 versées aux Communes dans l’attente du rapport définitif d’évaluation des charges transférées, arrêté en septembre. A noter : le transfert de la compétence Tourisme à la CdC ne concerne que les communes de l’ex CdC de la Pointe du Médoc, puisque celles du secteur des Lacs Médocains s’en étaient déjà dessaisies. Pour Carcans, l’attribution se monte à 12.558,09 €.

6. CdC Médoc Atlantique. ZAE

Achat du terrain de la ZAE de la Palu de Bert (Soulac), afin de bénéficier de la pleine propriété et d’y exercer les compétences intercommunales, comme à la Meule ou au Huga.

7. Isolation. Opération Cocon 33

L’opération a pour objectif, avec le soutien d’EDF, d’isoler massivement les combles perdus des bâtiments publics des collectivités girondines et permettra de contribuer à réduire les charges énergétiques qui pèsent sur les budgets des collectivités tout en améliorer l’état du patrimoine public.

A Carcans, six bâtiments (Les Bruyères, Ado Minos, maison des Associations, maison de la Clisse, le logement de la maison de la station, les tribunes du stade Max-Lambert) seront concernés, pour un coût de 16.970 €.

8. Bassin du Gargouilh. Modification des statuts

Ils permettront l’adhésion des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale en représentation-substitution des communes.

9. Bassin du Gargouilh. Extension du périmètre

Le Conseil du Syndicat Mixte des Bassins Versants Centre Médoc Gargouilh a proposé d’étendre son périmètre à la commune de Listrac-Médoc, afin qu’il puisse exercer pleinement ses missions sur l’ensemble du bassin versant. Approuvé.

10. Surveillance des plages, Lacanau préside

A la suite de la démission de Michel Sammarcelli, Laurent Peyrondet maire de Lacanau, lors de la dernière assemblée du SIVU en date du 26/09/2017, a été élu Président du

SIVU. Désormais, son siège est fixé à la Mairie de Lacanau.

11. Cap 33. Organisation 2018

Les activités se dérouleront au bourg, ainsi qu’à Maubuisson et à Carcans–Océan, avec trois animateurs accueillant les familles ou les personnes de plus de 15 ans. Programme : activités de découvertes gratuites, tournois et séances d’approfondissement avec participation financière des familles. Dans ce but, sont créés pour la durée un poste de chef de centre et deux postes d’intervenants.

12. Subventions aux associations. Acomptes

Comme chaque année, versement de 50% de la subvention.

13. Rythmes scolaires. Retour aux quatre jours

Lire par ailleurs.

14. Ado Minos. Tarifs

Ado/Minos organise un séjour à Disneyland Paris du 9 au 11 avril pour quatorze membres de la junior Association Top Jeunes Vacances. La municipalité fixe la participation selon le quotient familial.

15. Cinéma. Convention

La Commune adhère au dispositif national Ecole et Cinéma qui consiste à faire découvrir l’art cinématographique et son patrimoine. Une classe du groupe Pierre-Vigneau l’inaugurera au cinéma d’Hourtin.

16. Convention avec Enedis

L’ex ERDF souhaite installer à La Beynasse sur un terrain communal un poste pour alimenter la résidence Monalisa. Accordé.

17. Super Maubuisson. Modification du giratoire

La municipalité réalise des travaux d’aménagement aux abords de l’entrée de Super Maubuisson, dont la modification du carrefour giratoire situé sur la RD 207. Ce programme améliorera les conditions de stationnement et de circulation, notamment en été et assurera un meilleur cadre de vie aux riverains et usagers. Le Département, qui a approuvé le projet, pourrait le financer à hauteur de 40 %.

18. Saison. Emplois contractuels.

Les effectifs de renfort, de manière progressive et dégressive dans le temps, se montent à sept emplois, trois aux services techniques, trois au camping et le dernier au village de vacances.

19. Tableau des effectifs. Suppressions de postes

Modification du tableau des emplois communaux à la suite de quatre avancements de grades (ancienneté et valeur professionnelle).

20. SIABVELG. Nouveau programme

Le syndicat a entrepris la révision de son programme pluriannuel de gestion des hydrosystèmes, aboutissant à un nouveau programme décennal (2019-2028), en partenariat avec les Communes membres. Il est désormais soumis à enquête publique. Avis favorable du Conseil.

21. Budget Ville. Affectations

Certains biens ont une durée de vie suffisamment longue pour que leur acquisition s’apparente à une dépense d’investissement (par exemple les guirlandes de Noël) et changent de section.

22. Budget Ville. Ouverture de crédits

En vue de la réalisation de travaux d’aménagement et l’acquisition de certains équipements au cours du premier trimestre 2018, le maire est autorisé à engager des dépenses d’investissement concernant, par exemple, des travaux de voirie, d’éclairage public, d’amélioration au groupe scolaire et l’achat de matériels et outillages.

23. Budget Eau Assainissement. Ouverture de crédits

Comme précédemment (renforcement de l’assainissement à la Plage, études).

24. Budget Services commerciaux. Ouverture de crédits

De la même façon, afin d’acquérir du matériel informatique, remplacer des baies vitrées et étudier des agrandissements.

25. Budget Ville. DM n° 3

Notifications de subventions, ajustement de certains articles.

26. Budget Services commerciaux. DM n° 2

27. Budget Forêt. DM n° 1

Prise en compte de travaux de réparation, d’un remboursement de sinistre et de deux subventions.

28. Budget Ancienne ZAC. DM n° 2

Divers mouvements sont intégrés aux comptes.

29. Budget Les Chevreuils. DM n° 2 Comme pour l’ancienne ZAC.

30. Station d’épuration du Bourg. Modification

Réajustement des crédits de paiement, nécessaires pour mandater les factures avant le vote du Budget Primitif 2018.

31. Agence Gironde Ressources. Adhésion

Face à l’augmentation des difficultés administratives, juridiques, techniques et financières que les collectivités rencontrent au quotidien, le Département a créé une agence technique nommée Gironde Ressources ayant pour objectif d’accompagner les collectivités. Ayant listé les domaines d’intervention possibles (développement économique, constructions et espaces publics, environnement et développement durable, eau : ressources, adduction en eau potable, assainissement et inondation, foncier, gestion locale, marchés publics, voirie), le Conseil décide d’adhérer.

Questions diverses

• Pylône du Pouch : Disponibilité imminente du terrain situé à proximité du lotissement des Chevreuils. La parcelle appartenant à la Commune est proposée à la vente.

• Office notarial : Arrivée imminente à Carcans de Me Mathilde JONVILLE, notaire, qui s’installe dans l’ancienne friperie, route de Bordeaux (en face du bureau de poste).

• Bureau de tourisme : A la suite de remarques désagréables sur le très faible état de propreté et de rangement des locaux dédiés au tourisme et au dispositif CAP 33, rappel aux utilisateurs qu’à l’issue de la saison un nettoyage minimum doit être effectué.

ERRATUM - Le Carcans Infos daté de juin écrivait en Questions Diverses au chapitre Maison de Santé que des problèmes étaient apparus «en raison de difficultés d’entente entre les professionnels de santé». Il fallait lire : «en raison de difficultés d’entente unanime entre les professionnels de santé». Excuses unanimes.



Comme de coutume, la Commune contribue à faire de Noël la période préférée des enfants. De l'animation, des couleurs et de la joie. Sans oublier la collation !



On savait que le poste des secouristes serait visé en premier par le vent et son allié l'océan. Malgré la précarité désormais manifeste du bâtiment, il devrait pouvoir assurer sa fonction durant la prochaine, voire les deux prochaines saisons.



Parmi les multiples travaux de voirie destinés à rehausser l'attractivité et la sécurité de nos stations, le rond-point de l'allée su Mail, à la fois parfaitement visible, aisé à négocier et n'altérant pas le paysage.

| RYTHMES SCOLAIRES | Retour aux quatre jours

Depuis la réforme des rythmes scolaires de 2014, l'organisation de la semaine au sein de notre école Pierre-Vigneau est répartie sur 4 jours et demi, avec classe le mercredi matin. Cette organisation a conduit à la mise en place, les vendredis après-midi, des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP).

Mais, depuis juin 2017, l'Etat laisse par dérogation la liberté aux villes et aux acteurs éducatifs qui le souhaitent, du retour aux quatre jours (donc, ici, suppression de l'école le mercredi matin et des TAP le vendredi après-midi).

L'équipe enseignante de Carcans a souhaité retourner aux rythmes scolaires de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi, 09h-16h30) à compter de la rentrée de septembre 2018. Explication : la semaine actuelle (5 matinées, 3 après-midis) est fatigante pour les élèves ; les enfants de maternelle rencontrent des difficultés pour se lever tôt 5 jours d'affilée ; les après-midis longs ne sont pas propices aux apprentissages et les plus jeunes ont besoin de régularité.

Cette réorganisation a été soumise au vote du Conseil d'école, réuni le 14 décembre 2017, qui l'a approuvée.

Compte tenu du fait que les horaires de l'école ne sont pas aménageables à cause du transport scolaire, ces décisions ont amené l'assemblée à se prononcer. Le vote a donné 13 voix pour, 3 contre et 2 abstentions. Dès septembre prochain, les horaires seront : a) pour la maternelle, 9h00-12h00 et 13h30-16h30 ; b) pour les élémentaires : 9h00-12h15 et 13h45-16h30. De même qu'en 2014, la réorganisation à venir aura un coût pour la Commune et des conséquences humaines, à commencer par le non renouvellement des contrats liés à la mise en place des Temps d'Activités.

Web radio

La Web Radio des Structures Enfance Jeunesse ouvre ses portes vendredi 26 janvier de 17h à 18h30. Créée sous l'initiative des adolescents Adominos (1, rue du Stade), elle est ouverte à tous, enfants comme parents.

L'objectif est de permettre de venir s'exprimer et de mettre en avant les différentes animations et actualités de notre ville. Chacun peut y trouver sa place : animateurs, reporters, techniciens, etc.

Raid Famille

Samedi 1er juillet dernier a eu lieu la première édition du Raid Famille (une trentaine de familles, une soixantaine de participants), dont l'objectif était de rassembler autour d'une manifestation sportive et conviviale. Les équipes étaient composées de 2 ou 3 personnes, adultes et enfants, qui ont enchaîné canoë, vélo, course à pied, parcours sur la plage, jeu d'orientation...

Les participants sont repartis avec le sourire ; goûter et récompenses offerts par la Municipalité.

A vos agendas : La deuxième édition du Raid Famille aura lieu dimanche 24 juin prochain.

La route est tracée

La France et les Français ont oscillé ces dernières années entre immobilisme et frénésie du changement. Tous les intervenants possèdent une batterie d'arguments, généralement fournis par des conseillers en communication soucieux de la pérennité de l'emploi de leur patron, donc de la leur. Ainsi, nous pouvons entendre simultanément que tout va trop vite et que tout va trop lentement.

Le même raisonnement s'applique à la vitesse sur les routes nationales, à la question des migrants, à la qualité de la nourriture ou à la formation des sans-emploi. Au passage, on peut s'interroger sur la meilleure façon de faire entrer nos bambins dans cet univers : sur quatre ou (presque) cinq jours par semaine ? Il faut relire Kafka, Alfred Jarry et Alphonse Allais pour dénicher une réponse.

Dans ces conditions, il est facile de vanter la qualité de vie à Carcans tout en laissant à nos concitoyens la liberté d'apprécier les résultats obtenus et les perspectives choisies. Ici, la question polémique peut s'exprimer ainsi : avons-nous le malheur d'être loin de la ville, ou le bonheur d'être loin de la ville ?

Samedi 6 janvier, lors de l'annuelle et agréable réunion des vœux à la population, j'ai vu des visages ouverts, attentifs, désireux de mener une citoyenneté sereine, qu'il s'agisse de Carcanais ou de voisins venus témoigner leur amitié. Tous donnent envie de dire qu'il s'agit d'un superbe encouragement pour un responsable public.

Je reviendrai rapidement sur les réalisations 2017. Peut-être en me contentant de noter qu'elles n'ont pas motivé des critiques, mais des félicitations (La Plage, salle Enavans, modération de la fiscalité) encourageant la

poursuite dans la même voie. Que ce soit à la Plage, à la salle de l'Estran, sur le domaine communal en limitant l'usage de produits phytosanitaires, partout il ne sera question que de service public. Sans oublier les invisibles mais fondamentaux chantiers d'eau et d'assainissement. Et toujours dans un climat d'incertitude budgétaire...

Soyons les artisans de 2018

Il serait aussi discourtois qu'injuste de ne pas dire un mot de l'intercommunalité, outil dont la pertinence se vérifie chaque jour. La fusion des deux CdC des Lacs et de la Pointe se déroule sans heurts, ce qui nous rassemble étant bien plus fort que le peu qui nous sépare. J'observe, pour désamorcer d'éventuelles remarques, que l'accroissement sensible du périmètre ne gêne en rien les opérations strictement locales, comme nous allons encore le démontrer avec notre lac.

L'année qui s'ouvre connaîtra de nouvelles réformes qui impacteront notre vie de tous les jours. L'alimentation, la santé, l'économie d'énergie, une plus grande rationalisation des dépenses et l'organisation du territoire seront autant de chantiers où les volontés nationales et locales seront appelées à œuvrer en harmonie. Petit à petit nous substituons des certitudes là où ne voyions que des incertitudes. Un chemin se dessine et nous sommes invités à l'emprunter. Tout indique que 2018 sera une année active et dans cet esprit je forme des vœux pour que nous en soyons tous les artisans. Encore une fois : Bonne Année !

Patrick MEIFFREN
Maire de Carcans-Maubuisson

